

# Examens et Concours

## DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE Session 1964

Les *épreuves écrites* du Diplôme supérieur de bibliothécaire, Option A et B, ont eu lieu le lundi 8, le mardi 9, le mercredi 10, le jeudi 11 et le vendredi 12 juin à la Bibliothèque d'art et d'archéologie à Paris, à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg et dans les Bibliothèques universitaires de Besançon et de Rennes.

### SUJETS DES EPREUVES

Les sujets des compositions écrites ont été les suivants :

*Bibliographie* (Options A et B)

« Quels sont les Services d'une grande bibliothèque d'étude qui, selon vous, utilisent le plus souvent la bibliographie ? Montrer, par des exemples précis, ce que chacun attend des genres et espèces divers de répertoires bibliographiques ».

*Organisation des bibliothèques* (Options A et B)

« Dans une grande bibliothèque moderne la nécessité s'impose d'une salle de référence et d'information générale. Où doit-elle être située ? Quel doit être son équipement ? Quelles sont les conditions idéales de son fonctionnement ? ».

*Histoire et techniques du livre* (Option A)

Au choix :

- I) Les principales étapes de la typographie, des origines à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- II) Donnez votre opinion sur cette page de Michelet en étudiant l'histoire de l'imprimerie et du livre jusqu'en 1560 :

« L'imprimerie, bienfait immense qui va centupler pour l'homme les moyens de la liberté, sert d'abord, il faut le dire, à propager les ouvrages qui, depuis trois cents ans, ont le plus efficacement entravé la Renaissance. Elle multiplie à l'infini les scolastiques et les mystiques. Si elle imprime Tacite, elle inonde les bibliothèques de Duns Scot et de saint Thomas ; elle publie,

elle éternise les cent glossateurs du Lombard qu'on délaissait dans la poussière. Submergées des livres barbares du Moyen Age qu'on exhume à la fois, les écoles subissent une déplorable recrudescence d'absurdités théologiques.

Peu ou rien en langue vulgaire. Les livres anciens se publient avec une extrême lenteur. C'est quarante ou cinquante ans après la découverte qu'on s'avise d'imprimer Homère, Tacite, Aristote. Platon est pour l'autre siècle. Si l'on publie l'antiquité, on publie et republie bien autrement le Moyen Age, surtout ses livres de classes, les sommes, les abrégés, tout l'enseignement de sottise, des manuels de confesseurs et de cas de conscience ; dix Nyder contre une Iliade ; pour un Virgile, vingt Fichet.

L'imprimerie avait, il est vrai, rendu à l'humanité le service immense de lui mettre entre les mains le livre auquel depuis si longtemps elle obéissait sans le connaître. Aux Bibles latines innombrables succédèrent les traductions, dix-sept rien qu'en allemand !..

De ce pêle-mêle immense de la Bible, de tant de doctrines contraires (par exemple pour et contre le péché originel), sortirait-il un principe vainqueur qui fit oublier les autres, les dominât pour quelque temps ? Il y avait bien peu d'apparence. Jean Wessel, grand et savant prédicateur, qui lisait la Bible en hébreu, prêcha partout sur le Rhin la doctrine que Luther devait répandre plus tard avec ce merveilleux succès. Le temps n'était pas venu. On y fit peu d'attention. Devant un objet trop multiple, le premier effet était le vertige. L'esprit humain, étourdi, ahuri, au lieu de choisir, restait immobile et ne prenait rien. »

#### *Techniques du livre contemporain et techniques de reproduction documentaire (option B).*

« La remise à titre gratuit ou onéreux d'une copie paraît dans un certain nombre de cas préférable à la communication de l'original. Discutez les avantages et inconvénients de cette pratique en marquant, s'il y a lieu, les différences suivant le type de bibliothèque considéré, et la nature du document reproduit. »

A la suite de ces compositions, des épreuves d'analyse (option B), de catalogage et de langues vivantes, 57 candidats ont été déclarés admissibles sur 68 présentés (32 de l'option A sur 41, 25 de l'option B sur 27).

*Les épreuves orales* ont eu lieu dans les locaux de l'École nationale supérieure de bibliothécaires, 2, rue de Louvois, Paris (2<sup>e</sup>), le mercredi 24, le jeudi 25 et le vendredi 26 juin.

#### **RESULTATS DES EPREUVES**

A la suite de ces épreuves, 53 candidats ont été déclarés admis (29 de l'option A, 24 de l'option B) :

**Option A***Mention Bien*

1. Mme Vallin Marie-Françoise (Prix Pol-Neveux).

*Mention Assez Bien*

2. Mme Thirion Michelle ; 3. Mlle Lambert Monique ; 4. Mme Besson Odette ; 5. Mlle Langlois Chantal ; 6. Mlle Pipat Marie-Hélène ; 7. Mlle Descubes Geneviève ; 8. Mme Prévôt Nicole ; 9. Mlle Zundel Anne ; 10. M. Rimlinger Emile ; 11. Mme de Lussy Florence.

*Mention Passable*

1. Mlle Allais Andrée ; 13. Mlle Pingot Jeanine ; 14. Mlle Dupont Marguerite-Marie ; 15. Mlle Delannoy Thérèse ; 16. Mlle Baréa Monique et Mlle Saint-Priex Jacqueline ; 18. M. Boulet Dominique ; 19. Mme Chalas Hélène ; 20. Mlle Ginsburger Sylvie ; 21. M. Baize Louis ; 22. Mlle Balut Eliane ; 23. M. Hué Joseph ; 24. M. Rabuel Georges ; 25. Mme Landry Françoise et Mlle Pitois Jacqueline ; 27. Mlle Chabernaude Monique ; 28. Mlle Poussy Germaine.

*A titre étranger*

- M. Perret Louis-Daniel (*mention bien*).

**Option B***Mention Bien*

1. Mlle Granjon de Lepiney Lionelle.

*Mention Assez Bien*

2. Mlle Tournouer Geneviève ; 3. Mlle Le Cann Annick ; 4. M. Louis Pierre-Yves ; 5. Mlle Clesca Monique ; 6. Mlle Anatole Lucienne ; 7. M. Gaultier Pierre ; 8. Mme Maury Annie ; 9. Mlle Lauren Françoise.

*Mention Passable.*

10. Mlle Delanoué Marie-Annick ; 11. Mme Puzenat Colette ; 12. Mlle Ménégos Brigitte ; 13. M. Chalmoine Michel ; 14. Mlle Duchêne Delphine ; 15. M. Closset Gérard ; 16. M. Bitard Jean-Pierre ; 17. Mlle Morisset Eliane ; 18. Mlle de Widerspach Marie ; 19. M. Mayeur Bernard ; 20. Mme Cernigoj Denise.

*A titre étranger*

1. Mme Benouniche Leila (*mention bien*).
2. M. El Fani Béchir (*mention assez bien*).
3. Mlle Bekaddour Zoulikha (*mention assez bien*).
4. Mme Daneche Estamolouk (*mention passable*).

## CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE BIBLIOTHECAIRE

### Session 1964

#### EPREUVES D'ADMISSION

Les épreuves d'admission au certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire ont eu lieu à Paris, dans les locaux de l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires, 2, rue Louvois, et 61, rue de Richelieu, le mercredi 27, le jeudi 28 et le vendredi 29 mai, et, à Toulouse (session spéciale ouverte aux stagiaires africains), le mercredi 27 et le jeudi 28 mai. Les candidats avaient à traiter les sujets suivants :

#### SUJET DES EPREUVES

Option : *Bibliothèques d'instituts et de laboratoires.*

1. Epreuve écrite sur l'organisation et la gestion des bibliothèques d'instituts et de laboratoire (1 h.) :

« Comment concevez-vous l'aide au chercheur dans une bibliothèque spécialisée ? »

2. Analyse de deux articles de revue scientifique (4 h.) :

— Un article de Bertrand Gille : « Découverte, inventions et progrès technique », publié dans le n° 18, mars-avril 1962, de *Sciences et l'enseignement des sciences*.

— Un article extrait d'une revue de sciences humaines ou sociales dans la langue étrangère choisie par le candidat.

3. Epreuve pratique de recherche bibliographique (préparation, 1 h.).

Les candidats ont été invités à faire à la salle des catalogues de la Bibliothèque nationale une recherche bibliographique spécialisée (il n'y avait pas, cette année, de programme limitatif).

Option : *Bibliothèques d'établissements d'enseignement et bibliothèques pour la jeunesse.*

1. Epreuve sur l'organisation et la gestion des bibliothèques pour la jeunesse (1 h.).

« Dans quelle mesure peut-on associer les jeunes lecteurs à la gestion de leur bibliothèque ? Quels avantages retireront-ils de cette coopération ? »

2. Epreuve pratique de bibliographie sur la lecture et le choix des livres (préparation : 1 h.) : établissement, avec l'aide de répertoires et de catalogues d'éditeurs, de listes critiques d'ouvrages à conseiller à des jeunes d'âge déterminé sur un sujet précis, à consulter pour la préparation d'un exposé, à présenter pour une exposition, etc.

3. Analyse de deux livres pour enfants et adolescents suivie d'un commentaire oral (préparation : 2 h.).

Option : *Bibliothèques municipales.*

1. Epreuve écrite sur l'organisation et la gestion des bibliothèques municipales (1 h.).

« Quelle doit être la politique d'achats à suivre dans une bibliothèque municipale non classée ? »

2. Epreuve sur l'acquisition, le traitement, le catalogage, la conservation et la communication des livres anciens, manuscrits et imprimés.

a) Rédaction de notices bibliographiques de trois livres anciens postérieurs à 1600 (2 h.) ; b) interrogation orale comportant une question complémentaire sur le traitement des estampes et des cartes et plans.

3. Epreuve sur le choix des livres (préparation : 1 h.). .

Option : *Bibliothèques de lecture publique.*

1. Epreuve écrite sur l'organisation et la gestion des bibliothèques de lecture publique (1 h.).

« Avec quels organismes et sous quelles formes les bibliothèques de lecture publique peuvent-elles coopérer ? »

2. Epreuve de bibliographie pratique sur le choix des livres (préparation : 1 h.) .

3. Analyse commentée oralement de deux livres, un roman tiré au sort parmi vingt-cinq ouvrages dont la liste avait été communiquée aux candidats au début de leur stage, et un volume de la collection « Que sais-je ? » (préparation : 2 h.).

## RESULTATS DES EPREUVES

72 candidats admissibles (2 pour 2 options) s'étaient présentés, dont 9 à titre étranger.

63 candidats ont été déclarés admis (1 pour 2 options), dont 9 à titre étranger.

- 19 pour l'option Bibliothèques d'instituts et de laboratoires (dont 1 à titre étranger) sur 22 présentés ;
- 7 pour l'option Bibliothèques pour la jeunesse (dont 1 à titre étranger) sur 9 ;
- 26 pour l'option Bibliothèques municipales (dont 1 à titre étranger), sur 29 ;
- 6 pour l'option Lecture publique, sur 8 ;
- 6 stagiaires africains de Toulouse sur 6.

Ont été déclarés admis, par option et par ordre de mérite :

Option : :*Bibliothèques d'instituts et de laboratoires.*

1. Mme Rouanet Monique ; 2. Mme Ryaux Monique ; 3. Mlle de Bredevent d'Ablon Marguerite ; 4. Mlle Poulin-Viéville Danièle ; 5. Mlle Lefèvre Colette ; 6. M. Régnier Maurice ; 7. Mme Paul Annie ; 8. Mlle Salmon de La Godelinai Armelle ; 9. Mlle Madier Jacqueline ; 10. Mlle Sandoz Emmanuelle ; 11. Mlle Moindrot Christiane ; 12. Mme Darkowski-Nidzgoraska Aleksandra, Mlle Pech Thérèse, Mlle Simil Geneviève, Mlle Testavin Monique ; 16. Mlle Péricaud Suzanne ; 17. Mlle Chadefaux Marie-Claude ; 18. Mlle Dubois de La Cotardière Sabine.

*A titre étranger* : Mlle Papesch Christiane Pirquet.

Option : *Bibliothèques d'établissements d'enseignement et bibliothèques pour la jeunesse.*

1. Mme Ménard Marguerite ; 2. Mlle Debarge Francine, Mlle Pélisson Pierrette ; 4. Mme Désert Claudine ; 5. Mlle Rocher Chantal ; 6. Mlle Le Meur Anne-Marie.

*A titre étranger* : Mlle Wang Su-Hsiang.

Option : *Bibliothèques municipales.*

1. M. Lecutiez Jean ; 2. Mlle Gaspard Gisèle ; 3. Mlle Le Mailloux Monique ; 4. Mlle Dervault Marie-Hélène ; 5. Mlle Olivier Françoise ; 6. Mlle Bourdoncle Marie-Claire ; 7. Mlle André Marie-Josèphe ; 8. Mlle de Ravinel Marie-Solange ; 9. M. Surville Louis ; 10. Mlle Guindollet Françoise ; 11. Mme Dubois Béatrice, Mlle Pétra Monique, Mlle Poussy Germaine ; 14. Mlle Vinière Gilberte ; 15. Mlle Fond Monique ; 16. Mlle Julien-Laferrière Anne ; 17. Mlle Bouillet Marie-Josèphe ; 18. M. Moreau Claude-André ; 19. Mlle Berthault Michèle, Mlle Gimon Michèle ; 21. Mlle Aynaud Janick ; 22. Mlle Dutour Rose-Marie ; 23. Mme Allais Michelle, M. Rochot Jean-Bernard.

*A titre étranger* : Mme Jonsson Gudny.

Option : *Lecture publique.*

1. Mme Villers Ghislaine ; 2. Mlle Prigent Nicole ; 3. Mlle Champagne Janine, Mlle Chauve J.-Florence, Mme Gérardin Anne-Marie, Mlle Le Mailloux Monique.

*Session spéciale (Centre de Toulouse).*

1. M. Ohouo Timothée ; 2. M. Niemeck Denis ; 3. M. Kore Logoue Albert ; 4. Mlle Koffi Joséphine ; 5. M. Sakindi Célestin ; 6. M. Rosira François.